

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 9

Artikel: Notes sur l'artillerie de campagne en Mandchourie
Autor: Berchem, P. van
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES

SUR

l'artillerie de campagne en Mandchourie

Les documents publiés jusqu'à présent sur la guerre d'Extrême-Orient ne sont ni assez précis, ni assez nombreux pour pouvoir en tirer des conclusions certaines. En attendant qu'ils voient le jour en plus grand nombre, il semble qu'il vaut pourtant la peine de rassembler, en les résumant, quelques-uns des principaux renseignements parus sur l'artillerie de campagne, puisque celle-ci semble avoir joué un rôle de quelque importance dans la guerre actuelle.

Après un coup d'œil jeté sur les matériels, règlements et organisations des combattants, nous verrons, d'après quelques récits de combat, les impressions premières qui semblent se dégager de cette campagne.

1. Les matériels japonais et russes.

La pièce japonaise ¹. Les Japonais ont fait la campagne de 1894-1895 contre la Chine avec un matériel de campagne et de montagne de 75 mm. en bronze Uchatius, fabriqué à Osaka. De suite après cette guerre, des essais furent entrepris avec des pièces fournies par Armstrong, Canet, Krupp, St-Chamond et Schneider, puis peu après, en 1897, avec trois matériels dus au colonel Arisaka, au colonel Akimoto et au commandant Kuryama. Le canon Arisaka fut adopté en 1898 avec quelques modifica-

¹ *Revue d'artillerie*. Décembre 1904.

tions. La construction fut exécutée en partie par les arsenaux du Japon, en partie par le Creusot et Krupp.

Cette pièce n'est pas une pièce à tir rapide, mais bien une pièce à tir accéléré comme la pièce allemande de 1896. L'affût est rigide sans bêche de crosse. Le recul est limité par des sabots à bèches qui viennent s'ancrer dans le sol et sont reliés à un récupérateur à ressorts, qui a pour effet de ramener la pièce à peu près en batterie. Il faut donc repointer après chaque coup. Le règlement japonais prévoit 4 à 5 coups à la minute pour une pièce isolée, et 15 à 20 coups pour la batterie de 6 pièces.

Le canon du calibre de 75 mm. est du système à jaquette avec tourillons servant d'essieux. Le mécanisme de fermeture est une vis à filets interrompus avec deux secteurs lisses, s'ouvrant en un seul temps, en rabattant vers le bas. La mise de feu est à percussion centrale et à répétition. Les munitions sont séparées, les gargousses sont contenues dans des douilles. Les projectiles sont : le shrapnel avec fusée à double effet et 234 balles de 10,7 gr. et l'obus allongé avec fusée de culot renfermant 800 gr. d'explosif. Le pointage se fait soit à la hausse, soit au niveau et au goniomètre.

L'affût possède un frein de route avec traverse à patins, indépendant du frein de tir. Il n'y a pas de bouclier, toutefois les Japonais semblent avoir fait usage de boucliers de fortune. L'affût a deux sièges et trois servants peuvent s'asseoir sur l'avant-train. Celui-ci porte 40 coups. L'avant-train du caisson est identique à celui de la pièce; le caisson porte 90 coups.

Ce canon est bien adapté au Japon dont les routes sont étroites et rares, ainsi qu'à ses habitants et à ses chevaux qui sont de petite taille. Il est caractérisé par sa hauteur de feu basse, sa voie étroite, sa légèreté et par conséquent par sa mobilité. Sa puissance est relativement faible; la force vive à la bouche est à peu près la moitié de celle du canon russe M. 1900, et un peu plus de la moitié de celle du canon français de 75, M. 1897.

Le canon de montagne est plus court et d'une construction plus simple. Il ne comporte pas de jaquette. Il paraît supérieur à presque toutes les bouches à feu de même nature actuellement en service, tant par sa rapidité de tir que par sa puissance.

DONNÉES NUMÉRIQUES.

	Campagne.	Montagne
Calibre mm.	75	
Longueur totale »	2200	1000
Hauteur de la ligne de mire »	900	700
Diamètre des roues »	1400	1000
Voie des roues »	1200	700
Maximum de l'angle de tir »	+19	+30
Minimum de l'angle de tir »	—11	—10
Poids de la bouche à feu avec fermeture kg.	316	100
Poids de la pièce en batterie »	846	290
Poids de la voiture pièce »	1650	
Poids du shrapnel »		6
Poids de l'obus »		6,1
Poids de la charge »	0,457	0,274
Energie à la bouche shrapnels tm.	62,5	22,7
» » obus »	65,1	

Les pièces russes ¹. Au début de la campagne, l'armée russe possédait encore, dans une proportion qui n'était pas connue, l'ancien canon de campagne en acier C. 92-95 du calibre de 8,69 cm. et du poids de 439 kg. Le canon de l'artillerie à cheval C. 93-95 est du même calibre et pèse 328 kg.

Ces pièces sont munies d'une bêche qui enraye le recul, et d'anneaux de caoutchouc qui sont comprimés par l'action de la bêche et ramènent la pièce en batterie. La pièce a une fermeture à vis système de Bange.

Ce canon n'étant pas une pièce à tir rapide, des essais ultérieurs firent adopter un nouveau modèle, M. 1900. Celui-ci, en acier, du calibre de 7,62 cm., possède une fermeture à vis. La munition est une cartouche unique. La bouche à feu repose sur un affût supérieur qui, au moment du coup, recule de 90 cm. et comprime une colonne de rondelles de caoutchouc destinées à ramener ensuite la pièce en batterie. Un frein à glycérine régularise le retour en batterie. Le recul de l'affût inférieur est arrêté par une bêche. Douze cents de ces bouches à feu ont été commandées.

Ce canon est loin d'être parfait. Soit à cause de sa très grande

¹ *Kriegstechnische Zeitschrift*. Février 1905.

puissance, soit à cause de sa construction défectueuse qui ne lui permet qu'un recul trop faible et qui n'est pas toujours parallèle à l'âme, ce canon ne reste pas immobile au tir. Il faut repointer à chaque coup. On ne peut donc pas le qualifier de véritable canon à tir rapide. Son manque de stabilité au feu et son poids assez élevé pour les mauvais chemins de la Russie n'ont pas permis de le munir de boucliers. Le caoutchouc paraît du reste peu qualifié pour le retour en batterie. Son élasticité diminue quand il s'échauffe sous l'action des fréquentes compressions auxquelles il est soumis dans un tir rapide. Après cet échauffement, il ne reprend pas exactement les mêmes dimensions qu'auparavant.

Tous ces inconvénients amenèrent à de nouveaux essais et à l'adoption d'un nouveau modèle, M. 1902. Celui-ci serait un canon à long recul, avec frein à glycérine et ressorts pour le retour en batterie. Il paraît devoir ressembler beaucoup à celui de Krupp. Il est probable que l'outillage insuffisant des usines a empêché la construction rapide de cette bouche à feu. On ne sait pas si elle a pu être expédiée en Mandchourie et dans quelle proportion. Les données sur ce modèle 1902 ne sont pas encore connues.

DONNÉES NUMÉRIQUES M. 1900.

Poids de la bouche à feu avec fermeture . . . Kg.	380,8
» pièce en batterie »	1019,6
» » artillerie à cheval. . . »	966,4
» voiture pièce sans munitions »	1529,9
» » » art. à cheval »	1429,9
Poids du projectile »	6,5
» de la cartouche complète »	9
» de la charge »	1
La table de tir va jusqu'à m.	6400
La fusée peut être tempée jusqu'à »	5120
Vitesse initiale »	580
Energie à la bouche tm.	107
Nombre de coups dans l'avant-train	40

OBUSIERS.

Le détail est mal connu pour les deux partis. Disons seulement, pour compléter l'examen des forces des deux belligérants,

qu'à côté de ses anciens obusiers, le Japon pourrait bien avoir possédé des pièces beaucoup plus modernes; en tous cas, ses obusiers entrèrent en ligne dès le début, puisqu'ils jouèrent un rôle important au passage du Yalou. Les premiers mortiers russes, au contraire, semblent n'être arrivés qu'au mois d'août 1904. Le mortier de 15,2 cm. a été la première bouche à feu de campagne destinée au feu plongeant; son introduction a suivi la guerre de 1877-78. Il pèse 2130 kg. et lance un projectile de 30 kg. avec une vitesse initiale de 232 m. à distance maximum de 3600 m. Ses propriétés ballistiques sont faibles.

2. Règlements japonais et russes.

INSTRUCTION JAPONAISE

SUR L'EMPLOI DE L'ARTILLERIE AU COMBAT DU 20 MARS 1900 ¹.

Cette instruction a été en très grande partie inspirée par le règlement allemand du 10 août 1899. On y trouvera donc les mêmes caractéristiques.

Et tout d'abord, le règlement est basé sur cette idée fondamentale, la coopération des différentes armes sur le champ de bataille. Pour bien atteindre ce but, il insiste sur l'unité de direction que doit avoir l'artillerie dans le combat.

Le règlement dit : « Lorsque différentes unités d'artillerie agissent de concert, elles sont placées sous les ordres d'un commandant supérieur, duquel émanent tous les ordres et toutes les décisions et qui dépend lui-même du chef du détachement. »

L'artillerie doit aider les autres armes dès le commencement du combat et il lui est recommandé d'agir en même temps, avec toutes ses forces disponibles.

L'artillerie en position ouvre le feu d'après les ordres du commandant supérieur de l'artillerie.

Comme dans le règlement allemand, le champ de tir le plus grand possible est la première condition exigée pour le choix d'une position, tandis que le défilement de la batterie vient en second lieu. Il est de la plus haute importance de faire à l'avance une reconnaissance détaillée de la position et de la faire à l'abri des vues de l'ennemi. Dans des détachements im-

¹ *Revue d'artillerie*. Août 1904.

portants, une partie des batteries doit être placée en avant de la position de l'artillerie, dans des épaulements masqués.

Le front d'une batterie peut être de 56 à 140 pas, l'intervalle entre les batteries de 28 à 56 pas. Le règlement recommande de construire des épaulements rapides, même sous le feu de l'ennemi. Ainsi, tout en conservant intact l'esprit offensif du règlement allemand, il montre l'importance qu'il faut attacher au fait d'être couvert ou tout au moins peu visible.

Pour le tir, le principal objectif est l'artillerie ennemie. L'important est de savoir concentrer son feu. Cette concentration doit se faire sur des points déterminés pour infliger de grandes pertes à l'ennemi. Si le front ennemi est très étendu, on doit décomposer le but en tranches, sur chacune desquelles on concentrera successivement le feu de toute l'artillerie.

Les commandants de batterie faisant partie d'une même masse d'artillerie n'ont pas le droit, sans l'autorisation du commandant de cette artillerie, de transporter leur feu sur des objectifs autres que ceux qu'on leur a assignés. Le commandant suit constamment le tir de ses batteries et leur donne, s'il est nécessaire, des indications suivant les circonstances. Aux instants décisifs du combat, il peut changer d'objectif, à condition d'en rendre compte immédiatement au commandant du régiment. Dans les circonstances critiques, le commandant de batterie a les mêmes droits, en informant de suite le commandant de groupe. Le choix des projectiles dépend du commandant de groupe.

Les changements de positions se font, en général, sur l'ordre du commandant de l'artillerie; ils s'exécutent, en règle générale, par batterie et par échelons. On voit aussi ici comme les Japonais ont bien suivi l'esprit du règlement allemand, en évitant toujours de formuler une règle absolue qui risquerait de passer au schéma stéréotypé. Ils indiquent quel sera le cas le plus fréquent, tout en admettant parfaitement des cas exceptionnels où différentes instances devront savoir s'affranchir, sous leur propre responsabilité, de la résolution habituelle.

Pour le ravitaillement des munitions, des six caissons de la batterie, trois accompagnent les pièces; les trois autres, réunis par groupe, forment la réserve de groupe sous le commandement d'un capitaine.

Le commandant de groupe donne les ordres relatifs à la dis-

tribution des munitions de la réserve du groupe et fixe l'emplacement que doit occuper cette réserve.

Dès qu'une batterie a vidé la moitié de ses coffres, il en est rendu compte au commandant du groupe qui donne les ordres nécessaires pour faire venir un nombre suffisant de caissons.

Dans la colonne de marche, la réserve de munitions régimentaire suit sa division. Au moment du combat, l'emplacement à occuper lui est indiqué par le commandant de régiment. C'est la réserve régimentaire qui ravitaille les réserves de groupe.

Le règlement distingue dans le combat offensif l'attaque d'une position et le combat de rencontre.

Dans les deux cas, l'artillerie doit engager la lutte de la façon la plus énergique avant l'entrée en action de l'infanterie. L'artillerie d'avant-garde doit occuper rapidement une position et s'y fortifier.

Dans le combat de rencontre, il est indispensable de devancer l'adversaire dans l'occupation des positions et de l'ouverture de feu. L'offensive commence sur l'ordre du chef du détachement.

En cas d'attaque d'une position, il y a intérêt à commencer le déploiement de ses forces avant le lever du jour, à l'insu de l'ennemi et le plus près possible de lui.

Dans l'offensive, toute l'artillerie du détachement entre en ligne en même temps, à part quelques batteries qui restent en réserve et sont soigneusement dissimulées. Il est bon d'employer les feux croisés. Quand l'infanterie attaque, l'artillerie prend sous son feu l'artillerie ennemie. Quelques batteries seront envoyées en avant pour accompagner l'infanterie.

Dans la défensive, le choix d'une position a une grande importance. On doit l'organiser et la fortifier. Pour ne pas dévoiler à l'ennemi la position de l'artillerie, il faut d'abord ouvrir le feu avec quelques pièces placées en avant ou sur les flancs de la position principale, les batteries restantes occupant généralement le centre de la position et se tenant prêtes à seconder les précédentes. On tire d'abord sur l'artillerie ennemie. Le feu n'est dirigé contre l'infanterie que sur l'ordre du commandant des troupes. Enfin, pour la poursuite et la retraite, les prescriptions habituelles.

¹ *Revue d'artillerie*. Fév. 1904.

INSTRUCTION DE TIR ET MANŒUVRES (JAPON) ¹.

La détermination de la distance se fait avec le télémètre Gauthier que possède chaque batterie, ou en mesurant le nombre de secondes entre l'éclair d'un coup de feu et le moment où le bruit de la détonation parvient à l'observateur.

Le commandant de groupe désigne l'objectif aux batteries. Après la mise en batterie, on organise rapidement, même sous le feu de l'ennemi, des épaulements ou des tranchées pour les servants. Le commandant de batterie se place à l'endroit d'où il peut le mieux observer son feu, de préférence sur un point élevé.

Chaque batterie possède un détachement d'observateurs composé d'un sous-officier et de deux hommes. Quelle que soit la nature du tir et le nombre des batteries opérant ensemble, les détachements d'observateurs sont placés en avant et sur les flancs de la ligne des batteries et transmettent leurs observations du tir par signaux exécutés à l'aide de fanions de différentes couleurs. Les caissons transportent des madriers pouvant, au besoin, servir à édifier des observatoires.

La vitesse de tir se règle par les indications *plus lentement* et *plus vite*. Pour le réglage, après avoir encadré le but dans une grande fourchette de 200-400 m., on cherche à la resserrer à 50 m. et on passe de suite au tir fusant. S'il y a lieu d'améliorer la hausse, on prescrit une correction moyenne résultant de l'observation d'un certain nombre de coups.

Les écoles à feu débutent chaque année par des tirs de batterie. La conduite de ces tirs appartient au commandant de groupe. Les écoles de groupe ont lieu après les écoles de batterie, sous les ordres du commandant de groupe et sous la direction du commandant de régiment. Le régiment constitue la plus forte unité tactique pouvant agir d'une façon indépendante. Les tirs de régiment ont lieu *deux fois par an*, après les écoles de batterie et de groupe. En dehors de ces exercices, il existe aussi des tirs pour les officiers et pour les sous-officiers, ainsi que des concours de tir.

Une fois par an, après les écoles à feu, on réunit des unités d'artillerie pour participer à des exercices d'ensemble contre un ennemi figuré. Ces exercices, de même que les écoles à feu, s'exécutent dans de grands polygones imités des camps alle-

mands. Les autres armes prennent part à ces exercices dans lesquels on simule l'attaque d'une position fortifiée et s'entraînent à la construction de fortifications.

En outre, les manœuvres ont lieu au printemps et en automne. Elles commencent d'abord par des manœuvres contre ennemi figuré; les plus instructives sont celles de régiment contre régiment. Le Mikado assiste aux grandes manœuvres.

RÈGLEMENTS RUSSES.

La pièce C. 93-95 n'ayant joué qu'un rôle momentané au début de la campagne, il ne vaut guère la peine de rechercher quel était son règlement. Quant à la pièce de 1900, son règlement date du 25 mai 1904; il ne serait pas encore complet, puisqu'il ne traite que de l'école de pièce et de batterie. Adopté, à la hâte, trois mois après le commencement de la guerre, il ne devait guère être connu du personnel des batteries dont plusieurs reçurent aussi leur matériel au dernier moment. Ces conditions défavorables ne laissent guère prévoir une bonne utilisation de cette pièce à ses débuts. Les Japonais, au contraire, ont eu le temps depuis quatre ans d'entraîner leur personnel au règlement de leur nouveau matériel; ils sont prêts sur ce point comme sur beaucoup d'autres, ce qui n'est pas le cas de leurs adversaires.

L'artillerie de montagne a aussi reçu un nouveau règlement, mais il ne s'applique pas encore à la pièce à recul.

Beaucoup d'autres règlements importants n'étaient pas terminés. Ainsi les instructions sur le combat, du règlement de service en campagne ont été adoptées, dans le courant de 1904, à la place du projet établi, en 1901, par Dragomirof. La modification projetée du règlement d'infanterie a été ajournée à la fin de la guerre. L'instruction pour le tir de l'infanterie a été reprise par une commission et était à l'étude, dans la troupe, l'hiver dernier.

3. Organisation des artilleries japonaise et russe¹.

JAPON.

On sait, qu'au début de la guerre, l'armée japonaise se composait de treize divisions, dont une de la garde, plus le corps

¹ *Revue d'artillerie*, janvier 1905.

d'occupation de Formose et la milice de Tsu-schima. Elle aurait eu 144 batteries de six pièces (75 de campagne et 39 de montagne) et 19 bataillons d'artillerie de forteresse.

Chaque division possédait un régiment d'artillerie de 2 groupes à 3 batteries. Les régiments de la garde et des 1^{re}, 2^e, 3^e, 5^e et 6^e divisions se composaient exclusivement de batteries de campagne. Les régiments des 4^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e divisions, ne comptaient que des batteries de montagne. Le régiment de la 7^e division comprenait un groupe de campagne et un groupe de montagne.

Il existait en outre 2 brigades indépendantes d'artillerie comprenant chacune 3 régiments à 2 groupes de 3 batteries de campagne. Ces régiments portent les n^{os} 13 à 18.

Aux formations de l'armée active mobilisée, il faut ajouter celles de l'armée de dépôt (19 batteries) et de l'armée territoriale (19 régiments à 4 batteries de 6 pièces) et 19 bataillons d'artillerie de forteresse.

Dans l'artillerie de campagne, l'approvisionnement en munitions est de 780 coups par batteries ou 130 coups par bouche à feu. Mais il faut y ajouter les colonnes de munition, soit 108 caissons par division ou 270 coups par bouche à feu. Ainsi chaque bouche à feu est approvisionnée de 400 coups (355 shrapnels et 45 obus allongés)¹.

RUSSIE.

L'artillerie russe a été réorganisée à la suite de l'introduction du canon à tir rapide, par un ordre impérial, en date du 25 mars 1902. Les batteries sont maintenues à 8 pièces. Un régiment compte de 3 à 4 batteries. Le corps d'armée possède 2 brigades d'artillerie à 2 régiments.

Quel est le nombre de batteries que les Russes ont amenées sur le théâtre de la guerre ? Au moment de la déclaration de guerre, il y avait en Extrême-Orient² (Kwan-tun, Amour, Mandchourie) 72 bataillons, 35 sotnias et 19 batteries dont 2 à cheval. Comme premières réserves disponibles, il y avait en outre 2 batteries du Transbaïkal et 8 batteries de l'artillerie de réserve de Sibérie. L'armée sibérienne a été improvisée, soit à

¹ *Revue d'artillerie*, avril 1905.

² *Læbell's Jahresberichte*, 1903.

l'aide des troupes qui se trouvaient en Extrême-Orient, soit à l'aide des réserves sibériennes, soit à l'aide de troupes venues d'Europe. Après la constitution et organisation des quatre premiers corps sibériens, l'armée a reçu, en 1904, les 1^{er}, 4^e, 8^e, 10^e, 16^e, 17^e corps d'armée, les 5^e et 6^e corps sibériens et la 61^e division d'infanterie ; ces corps possédaient chacun 12 batteries excepté les 10^e et 17^e corps qui en avaient 14 et la 61^e division qui en avait six ¹. Nous arrivons ainsi à 135 batteries, auxquelles il faudrait encore ajouter quelques batteries des brigades de tirailleurs et des cosaques.

Au début de la guerre, la pièce à tir rapide ne se trouvait que dans les batteries des districts militaires de Varsovie et de Vilna, ainsi que dans les 10^e et 17^e corps destinés dès l'origine à agir en Orient. Aussi, pour doter de pièces à tir rapide les corps ultérieurement désignés pour la guerre, il fallut leur attribuer d'autres brigades que les leurs. Les batteries sibériennes de campagne et de montagne n'ont été munies de pièces à tir rapide qu'en automne 1904. La mobilisation ne s'est pas faite régulièrement ; elle a été partielle et successive ; elle donne bien l'impression que la guerre, et surtout une guerre d'une pareille ampleur, n'avait pas été prévue par le gouvernement.

DISCIPLINE ET ESPRIT DES ARMÉES.

A côté des données que nous venons de voir, données nécessaires pour apprécier les forces des adversaires en présence, il manque encore un facteur de grande importance, le facteur moral. Les *Læbell's Jahresberichte* ont garde de le négliger. Ils donnent chaque année un paragraphe intitulé : « Discipline et esprit des armées ». Ils se contentent de signaler les faits qui pourraient renseigner sur ce facteur de premier ordre. Le volume de 1903 dit :

Pour la Russie : Récemment, et en particulier en 1903, il s'est révélé dans la population et particulièrement dans les grandes villes de l'hostilité contre l'armée et les officiers.

Pour le Japon : Discipline excellente, dévouement extrême pour la monarchie. La religion officielle du shinto reconnaît à la dynastie une origine divine... Contrairement au Chinois, qui ne connaît pas le patriotisme, le Japonais est très dévoué à son

¹ *Læbell's Jahresberichte*, 1904.

pays. Les punitions seraient extrêmement rares, ce qu'on peut admettre facilement, quand on constate l'excellente conduite de la troupe dans la rue et son maintien exemplaire devant ses supérieurs. Modeste et tenace le soldat est capable d'accomplir de grandes actions.

Le volume de 1904 ajoute pour la Russie : « L'armée est partie sans enthousiasme pour la guerre, mais elle y a fait bravement son devoir. »

Ces quelques lignes concises donnent la note exacte. Depuis leur publication on a bien vu combien la guerre est populaire et nationale au Japon, incomprise et mal vue en Russie. On pourrait ajouter plusieurs traits non moins importants à ce tableau ; ce seront les événements de la guerre qui s'en chargeront.

(A suivre).

P. van BERCHEM,
lieutenant-colonel d'artillerie.
